

Affiché le : 18 octobre 2024

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 24 octobre 2024 à 18h, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR

Affaires communales

Affaires générales

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juillet 2024.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024.
4. Information relative au régime de délégation.

Finances

5. DM n°2 au budget principal de la commune.
6. DM n°1 au budget DSP des Thermes.
7. Aide financière à la finalisation du projet de sentier pédagogique de Superbagnères.
8. Attribution d'une subvention complémentaire à l'association « Passaire Musica »
9. Mandat spécial pour un déplacement à Paris.
10. Tarif et lieu de la bourse aux jouets.

Ressources humaines

11. Modifications du tableau des emplois et des effectifs – emplois permanents : régularisation des délibérations de créations d'emplois.

Aménagement du territoire

12. Autorisation de signature de la convention pré-opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO).

Affaires golf

13. Convention relative à la mise en place du partenariat entre la Commune de Bagnères de Luchon, l'Association du Golf et la Cité Scolaire pour la mise en place de l'activité du Golf.
14. Cession à la commune de Bagnères de Luchon d'une parcelle située lieudit "Peyres Secades" jouxtant le terrain du golf appartenant à consorts Gouchan-Leveque.
15. Tarifs golf 2024/2025.
16. Ventes de bandeaux publicitaires.

Affaires centre équestre

17. Tarifs centre équestre 2024/2025.
18. DM n°1 au budget du centre équestre.
19. Règlement intérieur du Centre équestre.
20. Autorisation de vente d'un poney du centre équestre de Bagnères de Luchon.

Affaires Era Caso

21. Approbation du compte de gestion 2023 du budget de l'EHPAD ERA CASO.
 22. Approbation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2023 du budget de l'EHPAD ERA CASO.
 23. Proposition d'affectation des résultats 2023 de l'EHPAD ERA CASO.
 24. Approbation de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 de l'EHPAD ERA CASO.
 25. Correction des reports à nouveau de l'EHPAD ERA CASO.
 26. Créances irrécouvrables de l'EHPAD ERA CASO.
 27. Versement d'indemnités pour l'administratrice provisoire de l'EHPAD ERA CASO.
-
28. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 18 octobre 2024,
Le Maire,
Eric AZEMAR

